



Horaires d'ouverture, adresses et numéros de téléphone des 15 DéchetTRI intercommunales du SIVOM.

ILLZACH Avenue des Rives de l'Ill - 03 89 66 58 76	Du mardi au vendredi De 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00 Le samedi en continu de 9h00 à 18h00	
BRUNSTATT Rue de la Libération - 03 89 06 46 80	Du mardi au samedi De 9h00 à 11h30 et 14h00 à 18h00	
SAUSHEIM Rue Verte - 03 89 36 06 44	Du mardi au samedi De 9h00 à 11h30 et 14h00 à 18h00	
BOURTZWILLER Rue de Bordeaux - 03 89 51 05 22	Du Lundi au samedi De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30	
RIEDISHEIM Avenue Dolfus - 03 89 64 32 13	Lundi au vendredi De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 Le samedi en continu de 9h00 à 18h00	
MULHOUSE HASENRAIN Avenue d'Altkirch - 03 89 64 46 90	Lundi au vendredi De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 Le samedi en continu de 9h00 à 18h00	
MULHOUSE COTEAUX Rue Paul Cézanne - 03 89 59 72 06	Lundi au vendredi De 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00 Le samedi en continu de 9h00 à 18h00	
PFASTATT Rue de la Liberté - 03 89 50 02 11	Lundi au vendredi De 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00 Le samedi en continu de 9h00 à 18h00	
RIXHEIM Chemin de Bantzenheim - 03 89 64 46 91	Lundi au vendredi De 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00 Le samedi en continu de 9h00 à 18h00	
WITTENHEIM Rue d'Illzach - 03 89 52 91 22	Horaires d'hiver (du 1 ^{er} novembre au 31 mars)	Horaires d'été (du 1 ^{er} avril au 31 octobre)
KINGERSHEIM Rue du Commerce - 03 89 52 91 23	Du lundi au vendredi	
PULVERSHEIM ZI de l'aire de la Thur - 03 89 48 20 86	Samedi	
BANTZENHEIM Rue de Battenheim - 03 89 26 18 06	Mercredi Samedi	De 13h30 à 17h00 De 8h00 à 11h30
CHALAMPÉ Entrée avenue de la Paix - 03 89 26 04 37	Mercredi Vendredi et samedi	De 10h00 à 12h00 De 14h00 à 17h00
OTTMARSHEIM CD 52 - 03 89 26 03 83	Horaires d'hiver (du 30 octobre au 26 mars)	
	Lundi Mercredi Samedi	De 14h00 à 17h00 De 14h00 à 17h00 De 9h00 à 12h00 De 13h00 à 17h00
	Horaires d'été (du 27 mars au 29 octobre)	
	Lundi Mercredi Samedi	De 14h00 à 19h00 De 14h00 à 19h00 De 9h00 à 12h00 De 13h00 à 19h00



Le Centre de TRI



Le Centre de TRI accueille les Déchets Industriels Banals des entreprises, des artisans, commerçants ainsi que les déchets des ménages en grande quantité, refoulés par les DéchetTRI, tels que : cartons d'emballage, films plastiques, palettes, etc... Il accueille également les déchets de chantier : bois, ferraille, divers. Certains déchets sont strictement interdits comme les fermentescibles (types ordures ménagères, gazon) ou encore les déchets spéciaux : peinture, solvants, médicaments, scories, cendres, produits amiantés... (liste non exhaustive).

Adresse : 29, avenue d'Italie 68110 ILLZACH
Horaires d'ouverture (accès réglementé) :
Du lundi au vendredi de 5 h 30 à 18 h 30
Le samedi en continue de 7 h 30 à 15 h 00

Pour les particuliers

au delà d'un apport annuel supérieur à 2 tonnes : **PAYANT**

Pour les entreprises

payant dès le 1^{er} kg



25, avenue Kennedy - BP 2287 - 68068 Mulhouse Cedex
Tél 03 89 43 21 30 - e-mail : contact@sivom-mulhouse.fr
Site internet : www.sivom-mulhouse.fr



Edition 2010

DéchetTRI et Centre de Tri



Le Guide





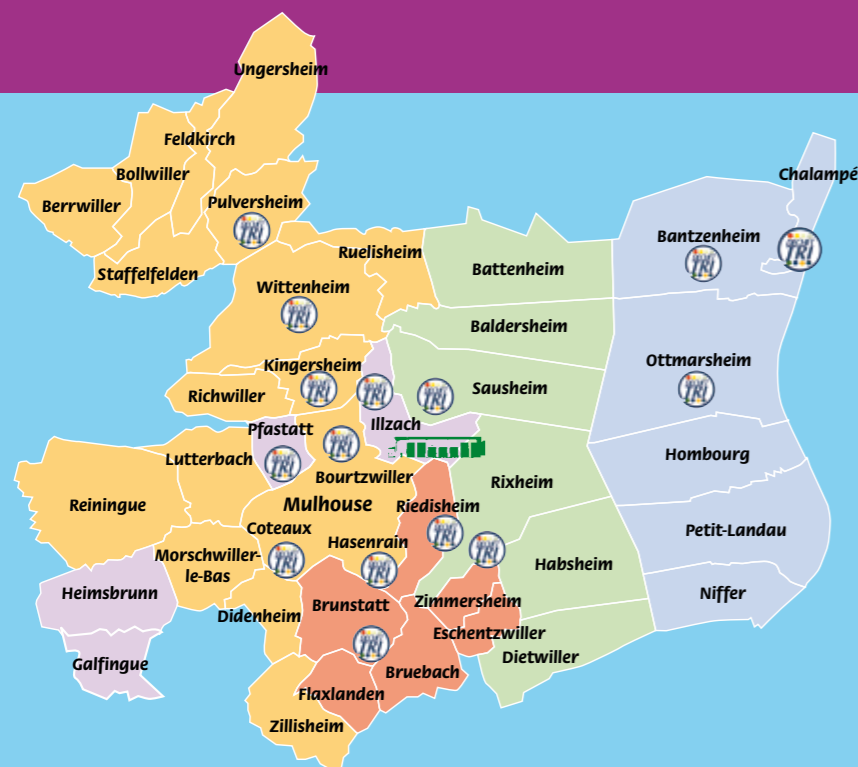
Les DéchetTRI

Les DéchetTRI sont des lieux clos et gardés où l'on peut apporter tous les déchets sauf les ordures ménagères qui restent collectées dans votre poubelle habituelle. Le SIVOM met à votre disposition un réseau de 15 DéchetTRI intercommunales.

Vous pouvez vous rendre dans la DéchetTRI de votre choix.

La dernière née, celle de Pulversheim, est particulièrement spacieuse et pratique.

Attention ! Un portique d'une hauteur de 1,90 m limite l'entrée des véhicules dans les DéchetTRI. Les véhicules de plus de 1,90 m sont invités à se rendre au Centre de TRI. En effet les DéchetTRI sont réservées aux seuls déchets issus des ménages et interdites à tous les déchets provenant d'une activité professionnelle. C'est pourquoi les déchets des artisans, des commerçants et ceux des ménages (en grande quantité) doivent être amenés au Centre de TRI à Illzach (29 Avenue d'Italie) ou dans toutes autres filières appropriées.



Les encombrants

Déposez dans les bennes à encombrants : les vieux matelas, les vieux meubles, le polystyrène, les déchets de plâtre, les nylons...

Info pratique : certaines communes mettent à disposition des bennes à encombrant en dehors des DéchetTRI (contactez votre mairie).



Les déchets verts

Déposez dans la benne à déchets verts : branchages, bois d'élagages, tontes de gazon, feuilles mortes, fleurs, tailles de haies...

Info pratique :

- certaines communes mettent à disposition des bennes à déchets verts en dehors des DéchetTRI (Renseignez-vous dans votre commune).
- amenez vos grosses quantités de déchets verts en DéchetTRI et **pratiquez chez vous le compostage individuel.**



Les gravats

Déposez dans la benne à gravats : les déchets inertes de démolition (briques, béton, terre, carrelage, pierres, rochers...)



Le bois

Déposez dans la benne à bois : les chutes de bois, les bois de construction, les palettes...



Les ferrailles

Déposez dans la benne à ferrailles : ferrailles, meubles métalliques, vélos etc...



Les bouchons de liège

Amenez en DéchetTRI : les bouchons en liège.



Les emballages ménagers

- **Le verre :** déposez dans les conteneurs à verre tous les emballages alimentaires en verre (bouteilles, pots, bocaux...).
- **Le papier/carton :** déposez dans les conteneurs à papier /carton et bennes à papiers tous les gros cartons d'emballage, les journaux/prospectus, les briques alimentaires (vides et sèches).
- **Les bouteilles en plastique :** déposez dans les conteneurs à bouteilles en plastique et aires grillagées les bouteilles d'eau ou de boissons gazeuses, bouteilles de lait, cubitainers de vin, flaconnages de produits d'entretien (adoucissant, lessive, liquide vaisselle, shampoing, produits détergents) et bouteilles d'huile. Pensez à laisser les bouchons dessus ils sont recyclables.



Les DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieuses)

Apportez vos déchets de soins piquants et tranchants à la barrière d'accueil de l'hôpital du Maenschberg à Mulhouse le 1^{er} samedi de chaque mois, y compris les jours fériés, de 11h à 12h. Auparavant, il faudra vous procurer un collecteur réglementaire en pharmacie. **Il est rappelé que le dépôt sauvage à l'entrée de l'hôpital est interdit.**



Les DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)

Déposez-les dans les DéchetTRI suivantes : Brunstatt, Coteaux, Illzach, Mulhouse, Ottmarsheim, Pfastatt, Pulversheim, Riedisheim, Rixheim, Sausheim, Wittenheim.

Infos pratiques : vous pouvez donner votre appareil usagé à une association comme ENVIE qui pourra le réparer et le remettre en circulation. Si vous en achetez un nouveau, vous pouvez déposer l'ancien au magasin ou demander au livreur de vous le reprendre (c'est une obligation !)



Le dépôt des DEEE en DéchetTRI doit se faire soigneusement. Pensez à vous faire aider par un proche si votre appareil est trop lourd ou trop volumineux (les gardiens de DéchetTRI ne sont pas habilités à porter des charges lourdes).



Les lampes usagées*

Apportez en DéchetTRI les tubes fluorescents dits « néons » et les lampes fluocompactes dites « basse consommation ».

Info pratique : Vous pouvez également les apporter au commerçant qui vous les a vendues. Les ampoules halogènes et ampoules classiques à incandescence sont à jeter à la poubelle, elles ne se recyclent pas (surtout ne pas jeter avec le verre).

* uniquement Rixheim, Ottmarsheim, Pfastatt, Pulversheim et Riedisheim.



Les déchets spéciaux et toxiques*

Amenez en DéchetTRI : peintures, batteries, piles, solvants, produits chimiques, huiles moteurs et leurs emballages, cartouches d'encre d'imprimantes usagées...

X RENSEIGNEZ au maximum les gardiens de Déchet TRI sur la nature des déchets spéciaux et toxiques que vous leur confiez.

Info pratique : vous pouvez également rapporter les piles usagées au commerçant qui vous les a vendues.

* sauf Kingersheim et Wittenheim.



Les déchets spécifiques

Les DéchetTRI du SIVOM ne prennent pas en charge certains déchets spécifiques. Nous vous indiquons à toutes fins utiles les lieux de traitement vers lesquels vous pouvez vous orienter :

- **Bouteilles de gaz :** retour vers les enseignes distributrices des bouteilles (stations services ou magasins)
- **Pneumatiques :** retour vers les enseignes distributrices de pneumatiques (magasins, garagistes etc. - système 1 acheté contre 1 repris)
- **Vêtements :** Relais Est / 8 r Hardt 68270 WITTENHEIM / 03 89 32 92 10

Liste non exhaustive - Veuillez contacter le SIVOM pour plus de renseignements